

PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

Journal de Côte d'Ivoire

N° 32 du 11.06.12

Par C.De Broeder & M.Lemaire

a) Le "Journal d'Iran" est visible sur les blogs :

<http://journaldeguerre.blogs.dhnet.be/>

<http://journauxdeguerre.blogs.lalibre.be/>

b) sur le site de Eva Resis : no-war.over-blog.com

c) sur le site de Robert Bibeau : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) Et sur le site Palestine Solidarité : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Cote_dIvoire.htm

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Sommaire

Tiré à part :

Hassane Magued : [Côte d'Ivoire - France : Ouattara est désormais un poulet sans propriétaire !](#)

1-1 **ARSENE TOUHO: MES PROPOSITIONS POUR LA DEFENSE DE LAURENT GBAGBO.**

1-2 Marc Micael : [Côte d'Ivoire: et maintenant on fait quoi ?](#)

2 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net

2-1 POUR LA LIBERATION IMMEDIATE DU CITOYEN FRANÇAIS.

3 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion

3-1 [CHRONIQUE DE HASSANE MAGUED - CPI: ça VA SE PASSER TRES MAL POUR OCAMPO ET OUATTARA.](#)

3-2 Le Porte-parole du Président de Laurent Gbagbo: Lazare KOFFI KOFFI

3-3 Hermann Djea et Emmanuel Akani : Audience de confirmation de charges. La mobilisation s'intensifie pour Gbagbo.

[3-4 Par qui et pourquoi les assassinats politiques en Afrique ?](#)

Annexe

Déclaration du 'Front Populaire Ivoirien' à l'occasion de sa rencontre avec la délégation du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Tiré à part :

Hassane Magued : [Côte d'Ivoire - France : Ouattara est désormais un poulet sans propriétaire !](#)

Qui l'aurait cru ? Mais c'est fait. L'homme traîne trop de casseroles. La caravane de la mort qu'il trimbale depuis 2002 est devenue trop effrayante. Pour quiconque veut soigner son image, s'asseoir en compagnie de Ouattara pose désormais problème. C'est pourquoi la décision a été prise à l'Elysée, de livrer Ouattara entre les mains de son propre destin d'imposteur en Côte d'Ivoire. Et la confiance nous a été faite par le Politologue français, homme de Gauche et Spécialiste de la géostratégie française en Côte d'Ivoire, le **Professeur Michel Galy** dans un document explosif, publié le mercredi 30 mai 2012 sur le site www.Lynxtogo.info.

De quoi s'agit-il ?

Premièrement, les informations données par Michel Galy doivent être considérées comme un message diplomatique envoyé par l'Elysée à Ouattara par personne interposée.

Deuxièmement, ce n'est point parce que la France chercherait à se dédire ou à se renier en Côte d'Ivoire, qu'elle prend sa nouvelle posture. Mais tout simplement, c'est parce que la France n'a pas d'autre choix que de tenter ce coup de poker de l'abandon de Ouattara, parce qu'elle tient à faire quelques affaires encore en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire pendant les actes de Ouattara achèvent de ternir son image.

Troisièmement, la France est plus que consciente que la Résistance Patriotique et Révolutionnaire née en Côte d'Ivoire ne fléchira jamais et que si elle s'obstine dans la voie du mépris fasciste, elle devra faire usage de la bombe atomique car face à notre détermination ni son Armée ni sa roublardise politico-diplomatique ne parviendront à réussir quelque nouvel exploit.

Cette mise au point faite, venons en aux événements futurs décidés à Paris et qui ont fait de Ouattara, un poulet sans propriétaire comme le dirait l'autre.

D'abord, la Gauche française au pouvoir se désolidarise de la Justice dite des vainqueurs qui n'est rien d'autre qu'une politique d'épuration ethnique et politique dont la finalité sera une révolte populaire qui fera des millions de morts et dont les plus grosses victimes seront ceux qui narguent et agressent le peuple ivoirien sur sa propre terre. Sur ce point, injonction sera faite à Ouattara de mettre fin à toutes les poursuites pénales et d'annuler tous les mandats d'arrêt internationaux. Une loi d'amnistie sera également exigée en faveur des exilés politiques. Et la Libération du Président GBAGBO fera partie des conditionnalités pour une réconciliation nationale entre Ivoiriens.

Ensuite, la Gauche française au pouvoir considère que la nouvelle et dernière mission de la Licorne et des mercenaires de l'ONUCI, sera la capture des Chefs de guerre **Fofié Kouakou, Shérif Ousmane, Dja Gao, Ben Laden** et de quelques deux autres de leurs lieutenants qui se sont sans ambiguïté rendus coupables de façon continue de crimes contre l'humanité depuis 2002 à ce jour. A la tête de ces chefs de guerre, figure Soro Guillaume. Il sera capturé et mis à la disposition de la Justice internationale qui pourrait ne pas être la CPI.

Enfin, la France de François Hollande a compris que le RHDP, créé sur insistance de Nicolas Sarkozy, doit disparaître afin que le PDCI affaibli déjà par cette alliance avec des malfaiteurs renoue avec un comportement politique citoyen.

Voilà donc qui est très clair.

Mais pour la Résistance Patriotique et Révolutionnaire, la volonté de dénouer aujourd'hui ce qu'elle a noué hier n'engage que la France. Toutefois nous prenons acte des événements futurs qui sont exposés. Mais le moment venu, nous ferons une comptabilité analytique des actions criminelles conduites par la France en Côte d'Ivoire de 2002 à ce jour afin que rien ne passe en pertes et profits.

Aussi voudrions-nous envoyer le message suivant à la France repentante du bout des lèvres : elle peut et doit dénouer les mauvaises alliances qu'elle a passées avec des inconnus du peuple ivoirien en Côte d'Ivoire. Mais qu'elle garde à l'esprit qu'il appartient au peuple souverain de Côte d'Ivoire d'écrire sa propre histoire dorénavant.

A cette fin, les dignes fils de la Côte d'Ivoire notent qu'Alassane Ouattara qui n'a aucun lien de rattachement citoyen légal au pays de Laurent GBAGBO est devenu un poulet sans propriétaire désormais. Et comme il y a un prix à payer pour chaque chose, que la France se tienne à l'écart lorsque des comptes vont être demandés à Dramane Ouattara dans les prochains. Cette posture est la seule alternative pour une France réconciliée avec elle-même sur le dossier ivoirien.

Michel Galy, ce Camarade de Gauche qui nous a fait l'amitié de partager avec nous, les confidences élyséennes sur le dossier ivoirien, et qui de surcroît est le spécialiste français de la Côte d'Ivoire, comprendra et interprétera le message que la **Révolution Permanente** envoie ainsi au camarade François Hollande.

Demain sera forcément un autre jour.

A Très bientôt.

Hassane Magued

<http://www.lynxtoigo.info/oeil-du-lynx/afrique/2412-cote-divoire-france-ouattara-est-desormais-un-poulet-sans-proprietaire-.html>

«Le drame de l’Afrique..., c’est qu’il n’y a pas de place ni pour l’aventure humaine, ni pour l’idée de progrès.

Le problème de l’Afrique, ce n’est pas de s’inventer un passé plus ou moins mythique pour s’aider à supporter le présent mais de s’inventer un avenir avec des moyens qui lui soient propres etc.»

Le 18 juin 2012, c’est le jour où le monde entier va suivre la justice internationale à l’épreuve de sa crédibilité. Ce sera à l’occasion de l’audience de confirmation des charges retenues contre le Président de Laurent Gbagbo.

Les QG antagonistes sont à pied d’œuvre, les uns pour apporter la preuve de la culpabilité de Laurent Gbagbo, les autres pour apporter la preuve de son innocence. Ce sera incontestablement l’une des batailles juridico politiques les plus « mortelles » du 21^e siècle. Pour ma part, je m’étais déjà mêlé de la partie en publiant le 5 décembre dernier ‘‘mes propositions pour la défense de Laurent Gbagbo’’.

Aujourd’hui encore, j’ai décidé de refaire la même chose en répondant à l’appel de ACC-COMMUNICATION, cette plateforme de communication bénévole mise en place par des internautes aux nationalités multiples au service du combat pour la libération de Laurent Gbagbo. Ma confiance dans la compétence de Me Altit et de ses collègues au sein du collège d’avocats de la défense reste inébranlable. Mais, le juriste que je suis ne pouvait pas s’empêcher de ressentir la nécessité d’apporter en contribution sa modeste expertise après étude du dossier. Ma contribution est d’autant plus précieuse pour les avocats de Laurent Gbagbo que la vigilance et le coup d’œil, à cause de la nature humaine, ne sont pas toujours garantis par la profession ou la responsabilité qui les suppose. Ma contribution vise aussi et surtout à aider le citoyen lambda à comprendre comment les choses fonctionnent dans cette procédure.

Avant d’aborder la stratégie de défense à proprement parler (II), il faut bien savoir ce que c’est qu’une « audience de confirmation de charges » et comment les choses se passeront (I).

I- SAVOIR COMMENT LES CHOSES SE PASSERONT A L’AUDIENCE DU 18 JUIN :

Le 18 juin prochain, il s’agira de l’audience de confirmation des charges. Aux termes de l’article 61 du statut de Rome, la Chambre préliminaire devant laquelle se déroulera l’audience va confirmer ou infirmer les charges sur lesquelles le Procureur se fonde pour demander que Laurent Gbagbo soit jugé. Cela signifie qu’à ce niveau, on n’est même pas encore au stade du jugement. Et c’est tout l’enjeu de cette audience. Le Procureur viendra pour demander que Laurent Gbagbo soit jugé par la CPI en apportant toutes les preuves qui doivent convaincre la chambre que celui-ci a commis les crimes qui lui sont imputés (article 61.5). Laurent Gbagbo et sa défense seront là pour démontrer avec preuves à l’appui que même si les crimes désignés ont existé (éventuellement), Laurent Gbagbo ne les a pas commis. A l’issue des débats aux cours desquels la défense a la possibilité de contester les charges et les preuves du Procureur, la Chambre préliminaire se prononcera pour dire si oui ou non « il existe des preuves suffisantes donnant des motifs substantiels de croire que Laurent Gbagbo a commis chacun des crimes qui lui sont imputés » (article 61.7). Notons qu’à ce niveau, il y a trois cas de figure : 1. La Chambre préliminaire confirme les charges et renvoie Laurent Gbagbo devant la Chambre de 1^{ère} instance pour être jugé (c’est là que débute le procès) ; 2. La Chambre préliminaire ne confirme pas les charges pour défaut de preuves suffisantes et prononce la relaxation de Laurent GBAGBO ; 3. La Chambre préliminaire ajourne l’audience et demande au Procureur de procéder à d’autres enquêtes ou d’apporter d’autres éléments de preuves.

En définitive, il faut retenir que l’audience du 18 juin est une audience à triple issue alternative : ou bien Laurent Gbagbo sera purement et simplement relaxé pour défaut de preuves suffisantes contre lui, ou bien il sera traduit en jugement si les charges sont confirmées. Si la deuxième possibilité se produit (ce qui n’est pas souhaitable mais reste probable), alors il ne restera à la défense qu’à plaider pour l’exonération de la responsabilité pénale de Laurent Gbagbo et éventuellement pour l’atténuation de la peine. Pour ma part, vu la complexité du dossier, je crois que c’est plutôt la troisième possibilité qui se produira. La Chambre préliminaire, devant les arguments et preuves irrésistibles de la défense de Laurent Gbagbo ne voudra pas prononcer aussi facilement le non-lieu. Elle se réfugiera derrière l’ajournement de l’audience.

I- SUR LE FOND :

Selon l’acte d’accusation, la responsabilité individuelle pénale de Laurent Gbagbo serait engagée en tant que « **co-auteur indirect** » de crimes contre l’humanité ayant pris la forme de viols, meurtres, actes

inhumains et actes de persécutions. Car, soutient la Chambre, lui et « *son entourage immédiat avaient convenu d'un plan et qu'ils étaient conscients que la mise en œuvre de celui-ci aboutirait, dans le cours normal des événements, à la commission des crimes susmentionnés* ». Etant admis que Laurent Gbagbo n'est pas lui-même auteur des crimes mentionnés, on devine bien que l'accusation n'a pas autre issue que d'établir un lien entre ces crimes et des ordres qu'il aurait donnés. Sur la base des éléments concrets de faits qu'il a à sa disposition, le conseil de défense réagira à ces accusations qui n'ont pour fondement que la supposition. La mention « *dans le cours normal des événements* » constitue l'épicentre des charges. Cette mention est en mission dans l'acte d'accusation et sa mission est d'établir que Laurent Gbagbo a donné des ordres avec l'intention délibérée de faire commettre les crimes susmentionnés. Car en effet, des ordres supposés ou réels donnés par un Président de la République pour la défense des institutions, des personnes et des biens ne signifient pas ordres de tuer des civils innocents ou de violer. A ce propos, je doute fort que l'accusation soit capable de produire des éléments sonores, écrits ou vidéo qui montrent bien Laurent Gbagbo en train de donner de tels ordres. A défaut de ce type de preuves intangibles, il ne reste que les témoignages. Et c'est justement ce qui explique la possibilité que Philippe Mangou et Kassaraté, si l'on s'en tient à la rumeur, aillent témoigner contre Laurent Gbagbo en tant que personnes qui auraient directement reçu les ordres de lui. Si c'est le cas, c'est que l'on a du les rassurer qu'ils ne seront pas eux-mêmes épinglés par leurs propres témoignages en leur lisant l'article 33 du Statut de Rome qui protège les auteurs de crimes qui ont agi sur ordre hiérarchique. L'article 33 prévoit que la personne qui a commis un crime sur ordre d'un gouvernement ou d'un supérieur hiérarchique est exonérée de la responsabilité pénale si elle avait l'obligation légale d'obéir aux ordres du gouvernement ou du supérieur en question. Mais encore, faudrait-il que ces témoignages eux-mêmes soient soutenus par des preuves tangibles au risque d'être classés au rang des témoignages quelconques. En tout état de cause, l'issue de cette audience, comme tout débat juridique, est tributaire de la valeur des éléments de preuves et la pertinence des plaidoiries dans une ambiance contradictoire.

Si les charges sont confirmées, le combat aura été plombé mais ne sera pas pour autant irrésistiblement perdu. Il restera alors à Laurent Gbagbo d'invoquer les motifs d'exonération de la responsabilité pénale. Il s'agit d'abord de la légitime défense. Pour cela il faudra clairement établir la chronologie des événements qui permettra d'identifier les actes d'agressions délibérées et les actes de légitime défense. Car si la loi n'encourage pas l'auto justice, elle ne condamne pas non plus les sujets de droit à la poltronnerie suicidaire face à une agression réelle et actuelle. Ensuite, il faut établir la légalité et la légitimité des ordres même supposés que l'accusation tente d'attribuer à Laurent Gbagbo en invoquant les devoirs de protection de l'Etat que la Constitution impose au Chef de l'Etat. Je n'en dirai pas plus au risque d'être accusé de basculer dans un pessimisme préventif. Nous y reviendrons si le cours des événements nous l'impose.

Avant même d'en arriver aux mobiles des ordres supposés ou réels ayant provoqué les crimes, il serait bien que le Conseil de défense rappelle le statut que Laurent GBAGBO avait durant la période de commission des crimes mentionnés, c'est-à-dire du 16 décembre 2010 au 12 avril 2010. Si la question est de savoir qui est responsable des violences postélectorales, cela ramène à trouver celui qui a perdu les élections et qui a refusé de reconnaître sa défaite. Sur cette question, l'accusation dit que Laurent Gbagbo est le coupable parce que c'est lui qui a refusé de reconnaître sa défaite. Là dessus, au nom du principe de la présomption d'innocence que la CPI reconnaît, la charge de la preuve pèse alors sur l'accusation. Cela signifie qu'il revient au Procureur de démontrer que Laurent Gbagbo a perdu les élections. Si la CPI veut vraiment convaincre et non assujettir les sujets de droit en conflit dans cette affaire, elle est obligée sur ce point, de rappeler le dispositif légal ivoirien en matière de proclamation des résultats de l'élection présidentielle. Elle est obligée de lire la loi ivoirienne et de rappeler à Laurent GBAGBO que pour qu'un candidat se considère comme vainqueur d'une élection en CI, il faut que le Conseil Constitutionnel le déclare puis l'investisse comme tel. Après cela elle pourra alors tirer la conclusion qui s'impose.

CONCLUSION :

Bien malin qui pourra pronostiquer sur l'issue de cette affaire. A partir des signes que j'ai pu observer jusque là, ou par exemple, pour la première fois dans l'histoire de la CPI, un procureur écrit à un potentiel acteur d'une affaire pendante à la Cour pour saluer la promotion politique de celui-ci, il est fort probable que le 18 juin, la politique se présente là où on attendait le droit. Car faut-il le rappeler encore,

la Cour Pénale Internationale est probablement le ring que les plus forts du monde ont inventé pour frapper les plus faibles en utilisant le droit comme gants !...

Fait à Paris le 24 Mai 2012

ARSENE TOUHO

Juriste, Politologue, Ecrivain

arsene_touho@yahoo.fr

<http://www.abidjandirect.net/index2.php?page=dossi&id=5233>

1-2 Marc Micael : [Côte d'Ivoire: et maintenant on fait quoi ?](#)

La situation de la Côte d'Ivoire, version post-électorale, continue de cristalliser l'attention des uns et des autres.

Pire, tel un navire qui tangué, l'on se demande si ce pays

Les raisons:

Malgré le changement de régime qui y a eu lieu depuis avril 2011, le pays peine à retrouver ses repères avec monsieur Alassane Ouattara comme chef d'Etat. Ce dernier l'a lui-même reconnu au cours d'une récente interview dans laquelle il demande aux ivoiriens de rester encore patients. Dans cette Côte d'Ivoire, le constat des lieux montre qu'à ce jour, plusieurs dizaines de prisonniers politiques sont toujours incarcérés dans de nombreuses prisons à travers le pays. Il y a en outre, la situation des milliers d'exilés ivoiriens, jugés proches de Laurent Gbagbo, qui ne sont pas encore rassurés de rentrer chez eux. Certains se sont même vus fraîchement, lancer des mandats d'arrêts internationaux, quand d'autres doivent continuer de survivre avec leurs avoirs gelés. Le pays lui-même vit au rythme de l'insécurité galopante, si bien que la mission des experts de l'Onu venue récemment en Côte d'Ivoire s'en est préoccupée, en tirant la sonnette d'alarme. Cette mission recommandait entre autres, au régime d'Alassane Ouattara : « la création d'une armée, d'une police et d'une gendarmerie démocratiques (...), et la démobilisation de tous les miliciens qui sont encore en armes ». Si à ce tableau déjà sombre, nous ajoutons l'état d'esprit des populations confrontées à la flambée des prix des aliments de premières nécessité et pratiquement désabusées par les promesses de milliers d'emplois non tenues ; une opposition qui n'en finit pas de crier son indignation grandissante devant l'inflexibilité du régime en place,... Bref, les choses ne s'annoncent pas telles que prévues, avec monsieur Ouattara. La Côte d'Ivoire va mal et cela ne fait que perdurer.

Au fil du temps, la Côte d'Ivoire est en train d'offrir au monde, le spectacle peu reluisant d'un pays buté à une situation dans laquelle les nouvelles autorités semblent peu enclines à trouver des solutions idoines aux problèmes cruciaux qui mettent en cause la cohésion sociale donc le développement de la nation toute entière. Dès lors, on se retrouve en plein, dans un Etat où rien ne semble précisément évoluer dans le sens de l'apaisement social. C'est ainsi que le besoin d'action se fait sentir. Un besoin de faire bouger les choses, si tant il est vrai que ceux qui en ont naturellement la charge, rechignent à le faire. Ce qui pourrait, bien évidemment conduire à tous les schémas de résolutions possibles, voire les plus extrêmes et radicales.

A moins qu'il ne souhaite faire face à cette levée de boucliers qui mettrait en péril son régime, plusieurs pistes de solutions se présentent à monsieur Ouattara. La plus plausible :

Décriquer l'atmosphère socio-politique

Au nom de la paix et de la cohésion nationale, on pourrait demander à monsieur Ouattara, de libérer sans condition tous les prisonniers politiques et militaires, d'annuler tous les mandats d'arrêts lancés contre les opposants, de favoriser avec des actes concrets à l'appui, le retour des exilés, d'initier un dialogue permanent et franc avec l'opposition, notamment celle proche de Laurent Gbagbo. On pourrait aussi lui demander d'amener ses militants et alliés, notamment les plus extrémistes, à abandonner toute velléité de vengeance. Et pourquoi ne pas finalement, lui demander d'abandonner au nom de l'Etat de Côte, toutes les charges contre son adversaire Laurent Gbagbo actuellement détenu à la Cpi. Le tout bien sûr dans un langage invitant à l'apaisement et à un jeu politico-démocratique sain. Serait-ce trop lui demander ? Et pourtant il le faut, s'il souhaite dès à présent sortir des pressions croissantes qui se resserrent autour de son pouvoir.

Le dilemme

En temps de crise, les politiques les plus flexibles sont les meilleurs, dit-on. Mais monsieur Ouattara a-t-il les coudées franches pour instaurer en Côte d'Ivoire une l'atmosphère socio-politique enfin décriquée?

N'est-il pas pris à son propre-piège qui a consisté dès sa prise de pouvoir, à se prouver et à montrer, coûte que coûte, à ses partisans et alliés qu'il était capable « d'effacer » les traces de Laurent Gbagbo ? D'autre part, lui demander ainsi de décrier l'atmosphère socio-politique ivoirien, geste salubre puisse cela paraître, pourrait renforcer ses adversaires dans leur conviction qu'ils ont raison depuis le début, lorsqu'ils clament que monsieur Ouattara est dans le faux. Par conséquent, toutes ces mesures tantôt suggérées, si éventuellement elles étaient appliquées par lui, certes permettraient de relâcher la pression, mais ne sauraient suffire à le laisser continuer à diriger ce pays.

Ce qu'il nous faut alors comprendre ici c'est que, aux yeux de nombreux ivoiriens, c'est moins la politique d'Alassane Ouattara qui pose problème, mais bien plus ce qu'il représente et surtout les circonstances dans lesquelles il accède au pouvoir en Côte d'Ivoire. Monsieur Alassane Ouattara qui incarne cet économiste ultralibéral, en alliance depuis le début, avec les institutions occidentales ayant assis leur domination économique et financière sur les Etats africains pauvres, accède au pouvoir en Côte d'Ivoire, précédé des bombes françaises et onusiennes. Or, une simple analyse historique montre bien que depuis plus de 20 ans, un grand vent de changement démocratique est en train de souffler sur nombre de pays africains et singulièrement sur la Côte d'Ivoire. Une période particulière, décrite comme celle où les africains, les ivoiriens, réclament plus d'indépendance, souhaitent de plus en plus affirmer leur désir de liberté et de souveraineté à la face du monde. C'est alors que fait irruption sur la scène politique ivoirienne, Alassane Ouattara, le président « Reconnu » par la « Communauté internationale », terme sous lequel se cachent en réalité la France et ses alliés occidentaux, ennemis déclarés contre tout projet souverainiste et émancipatrice en Afrique, frustrant du coup cet idéal de liberté et d'émancipation entamé depuis plusieurs décennies en Côte d'Ivoire.

Retenons donc que les difficultés auxquelles se trouvent aujourd'hui confrontée la Côte d'Ivoire, trouvent leurs origines bien plus en amont. C'est un désir général et profond de changements significatifs qui est exprimé. Une soif de libération des griffes de l'opresseur quel qu'il soit. Et la situation actuelle de la Côte d'Ivoire prouve bien que cet homme, Alassane Ouattara au pouvoir, n'est pas l'homme indiqué, encore moins celui qui arrive au moment opportun. Pour ainsi dire, le changement brutal de régime opéré en Côte d'Ivoire depuis avril 2011, n'est pas celui qu'il fallait. Il est donc est inapproprié eu égard ce désir de liberté caressé par tant d'ivoiriens qui aujourd'hui s'interrogent certes, mais qui n'entendent pas se laisser distraire. Ainsi donc, tant que Ouattara demeure au pouvoir et qu'il persiste à laisser pourrir les choses ; tant que Laurent Gbagbo, président renversé et acteur-clé de la crise en Côte d'Ivoire demeure dans les geôles de la Cpi, tel un idéal de liberté inachevé, les tensions persisteront et nous devrions naturellement nous attendre à vivre des situations où les positions se radicalisent d'avantage et deviennent bien pire que celles que connaît aujourd'hui la Côte d'Ivoire. Si tel devra être le cas, que fait-on donc maintenant ?

Marc Micael

29 Mai

<http://www.lynxtogo.info/oeil-du-lynx/afrique/2401-marc-micael.html>

2 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net

2-1 POUR LA LIBERATION IMMEDIATE DU CITOYEN FRANCAIS MICHEL BAGBO.

« **Fils de son père** » ! Tel est de l'aveu même du gouvernement Ouattara, le motif informel de 13 mois de détention sans jugement, aggravée de conditions dégradantes et de mauvais traitements, du français Michel Gbagbo, jeune universitaire de 42 ans sans responsabilités politiques.

Arrêté à la résidence présidentielle ivoirienne, le 11 avril 2011, par les forces spéciales françaises, ainsi que sa famille et plusieurs centaines de civils, livré aux milices FRCI, après avoir subi un calvaire sanglant au Golf Hôtel, il est détenu sans jugement dans un des Goulags du nord ivoirien, dans la ville de Bouna, depuis 13 mois .

Après quatre mois de détention arbitraire, une inculpation pour des motifs fantaisistes et invraisemblables lui fut notifiée, dans le but évident de donner une apparence légale à cette situation de non-droit.

Depuis le mois de mars 2012, Michel Gbagbo a été placé à l'isolement dans une clinique d'Abidjan, son état de santé fortement dégradé à cause des conditions de son incarcération à Bouna, qui ont été

dénoncées par les observateurs de l'ONU depuis 2011. C'est pourquoi les «organisations des droits de l'homme» et de défense des prisonniers d'opinion devraient faire de son cas une des priorités de leurs campagnes internationales.

Révoltés par le traitement infligé à un de nos compatriotes, nous demandons :

- la visite immédiate de diplomates français de haut rang sur son lieu de détention pour marquer la solidarité de ses compatriotes et signifier la désapprobation de sa situation au pouvoir d'Abidjan

- sa libération la plus rapide possible

- et son transfert médicalisé en France où l'attend sa famille

Cette libération à titre sanitaire et humanitaire sera appréciée par tous les citoyens français et démocrates du monde comme un acte de justice, marquant une volonté de réconciliation du pouvoir ivoirien, préalable espérons le, à d'autres -tels la fin de la détention de tous les prisonniers politiques et le retour des exilés.

Paris, 16 Mai 2012

Comité pour la libération des prisonniers politiques ivoiriens

<http://www.cameroonvoice.com/news/news.rcv?id=6891>

3 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion

3-1 **CHRONIQUE DE HASSANE MAGUED - CPI: ça VA SE PASSER TRES MAL POUR OCAMPO ET OUATTARA**

« Tout se complique pour Ocampo », confesse le camp Ouattara.

Le week-end dernier, à l'occasion de la récente visite éclair rendue par le sulfureux procureur Ocampo à son "partenaire d'affaire" Alassane Ouattara, c'est l'émoi qui s'est abattu sur l'association de malfaiteurs qui accuse de tous les péchés, le Président GBAGBO, le Chef d'État en exercice qu'ils ont agressé et tenté d'assassiner sans succès en avril 2011.

Qu'est-ce qu'Ocampo est venu chercher à la veille du procès prévu pour le 18 juin 2012, alors qu'une exception d'incompétence soulevée par les avocats du Président GBAGBO a fini par mettre du sable dans la bouche gourmande de ce faux procureur ?

Les indiscretions ne tarissent pas en confidences. Les murs ont des oreilles. Pour Ocampo, ça va se passer très mal. Il n'a pu trouver de témoins capables de prouver les ragots que des militants du RDR ont compilés pour lui remettre et qu'il n'a pas hésité à brandir à la face du monde comme des charges contre le Président GBAGBO.

Plus grave encore, des personnes déclarées comme tuées par "la milice de GBAGBO" se trouvent être en service au sein des FRCI actuellement pendant que d'autres sont des apprentis de mini cars urbains appelés Gbaka. Ils sont déclarés tués par Ocampo mais ils sont en activité en ce moment à Abidjan. Donc, ça se complique pour Ocampo. Et ça se complique énormément, parce que le fameux procureur de la CPI n'a jamais mené aucune enquête en Côte d'Ivoire. Cela peut se prouver. Il ne s'est contenté que de coupures de journaux pro-Ouattara, de récits écrits par un collègue de militants RDR ayant travaillé à l'Hôtel du Golf, mais aussi et surtout, de faits récupérés dans les archives des auditions de témoins du génocide rwandais.

C'est pourquoi ça va se passer très mal pour lui. Il a fait du faux. Il a menti. Il a fabriqué les faits et les circonstances. Il ne peut justifier les soi-disant preuves qu'il a contre GBAGBO.

Alors, il se contente de slogans et de propagande depuis la riposte sommaire apportée par la Défense du Président GBAGBO. Il en est ainsi quand il dit que "les pro-GBAGBO ont commis les pires atrocités". Ici, il est dans la démagogie, les clichés sans faits, la propagande anti-gbagbo sans discernement.

En effet, les rapports des organisations internationales de défense des droits de l'homme fixent clairement des grands moments de crimes commis dans la période postélectorale : il y a ceux commis par le Commando dit invisible à Abobo (56 femmes, enfants et vieillards à Anonkoua Kouté en une seule nuit, plus de 30 policiers et gendarmes tués alors qu'ils étaient endormis à leurs domiciles) ; il y a les innombrables massacres commis par la rébellion de Ouattara rebaptisée FRCI lorsqu'il en a pris le contrôle officiellement en mars 2011 (plus de 2000 Guérés massacrés de mars à avril 2011 par les FRCI et Dozo à Duekoué dont 800 femmes et enfants égorgés, aspergés d'essence et brûlés sur un seul site,

plus de 200 élèves et étudiants sortis de leurs domiciles et exécutés à Yopougon par Shérif Ousmane et ses hommes, des centaines d'étudiants tués autour de la Résidence du Président GBAGBO par l'armée française, des dizaines d'étudiants tués par les FRCI sur les lits du CHU (Centre Hospitalier Universitaire) de Cocody alors que blessés par les bombardements franco-ousiens autour de la résidence du Président GBAGBO où ils avaient constitué un bouclier humain, ils étaient hospitalisés pour recevoir des soins ; etc. etc.)

A quel moment Monsieur Ocampo peut-il trouver des faits pour démontrer sur la période dite postélectorale, des crimes plus graves commis par les pro-GBAGBO ?

Il n'y a aucun fait qui accompagne ce mensonge ridicule proféré par un procureur malhonnête, soudoyé par des criminels et qui pense qu'il va s'en tirer si facilement pour aller se la couler douce.

Ocampo lui-même le sait. Il va couler avec Ouattara. Donc il veut s'en laver les mains. Il clame en public des slogans de diabolisation classiques auxquels ils ont habitué l'opinion occidentale. Mais en privé, il confie à Ouattara que les choses risquent de se passer très mal pour lui. Mais aussi pour Ouattara et ses obligés.

Résultats de la panique et de l'angoisse : Ocampo veut rompre le pacte scellé avec des pots de vin. « *Mais comment compte-t-il s'y prendre ?* » Notre source dit qu'elle n'a pas encore les informations. Mais ce dont elle est sûre, c'est qu'Ocampo a tenu à préparer les esprits qui comptaient sur sa malhonnêteté pour en finir avec GBAGBO Laurent, à s'attendre à un revirement brutal de la situation dont les conséquences seraient incalculables pour lui mais aussi pour Ouattara et ses hommes.

« Dans ce cas, Ocampo qui a manifestement échoué dans sa mission contre le Président GBAGBO va-t-il rembourser les pots de vin déjà encaissés » ?

Notre source répond que ce n'est pas à exclure s'il ne veut pas être dénoncé par le camp Ouattara au cas où les choses se passeraient vraiment mal. Et comme les choses vont se passer très mal pour lui, il fait le fanfaron en public, mais pleure sur son triste sort en privé.

Voilà donc qui promet. Et comme le dit la sagesse africaine : « le poisson vit dans l'eau, mais ce n'est pas dans toutes les eaux qu'il peut nager ».

Habitué aux coups fourrés, Ocampo a sous-estimé le peuple digne de Côte d'Ivoire et son Président, Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO. Mais il s'en rend compte : le mépris et le racisme rendent aveugles et non intelligents.

A Très bientôt.

Hassane Magued

mercredi, 06 juin 2012

afrik53.com

<http://regardscroises.ivoire-blog.com/>

3-2 Le Porte-parole du Président de Laurent Gbagbo: Lazare KOFFI KOFFI

ENTRETIEN DE OUATTARA : UN TISSU DE MENSONGES

COMMUNIQUE DU PORTE-PAROLE DU PRESIDENT LAURENT GBAGBO: CLARIFICATIONS A LA SUITE DE L'ENTRETIEN D'ALASSANE OUATTARA SUR RFI.

Ce dimanche 20 mai 2012, interrogé sur Radio France Internationale RFI par Mr Alain Foka, Monsieur Alassane Ouattara, Chef d'Etat ivoirien, s'est livré à un exercice périlleux, en falsifiant délibérément comme à son habitude l'Histoire récente de la Côte d'Ivoire, en particulier sur les deux points suivants : **1/ Il a affirmé que l'aide reçue de la France, après son installation dans les conditions que l'on sait, avait principalement servi à payer les arriérés des salaires des fonctionnaires, arriérés accumulés trois mois durant par le gouvernement du président Laurent Gbagbo pendant la crise post-électorale.**

C'est une énorme contre-vérité, que des milliers de fonctionnaires payés en temps et en heure pendant cette période pourront aisément confirmer. A ce propos, il faut aussi rappeler que les salaires de la fin du mois de mars 2011 étaient déjà positionnés sur les comptes des fonctionnaires quand les éléments de l'armée privée de Monsieur Ouattara sont arrivés sur Abidjan.

En avançant délibérément une telle contre-vérité, Monsieur Ouattara tente plutôt de justifier auprès de son bailleur de fonds, la France, l'utilisation des fonds d'urgence reçus à la suite de son installation au pouvoir. Il semble craindre, à juste titre, un audit, par les nouvelles autorités françaises de l'usage de ces fonds surtout que le gouvernement sortant aurait déjà engagé une mission de contrôle au niveau du cabinet du Premier Ministre, François Fillon. Cette grave contre-vérité a le mérite de nous donner raison lorsque que nous avons demandé un audit de ces prêts dans l'intérêt du contribuable français et ivoirien. En effet, la précipitation et l'opacité qui ont entouré ce prêt nous faisaient craindre qu'il fût soit utilisé pour payer les nombreux mercenaires recrutés par M. Ouattara pour faire sa guerre, soit retourné en France sous forme de rétro-commissions à la veille d'une année électorale. Plus que jamais cette demande demeure d'actualité après les propos tenus par le Chef de l'Etat ivoirien.

2/ Monsieur Ouattara s'est dit satisfait d'avoir fait transférer le président Gbagbo à la CPI, au motif qu'en tant que « Chef des Armées » il était « responsable de plus de 3000 morts » pendant la crise post-électorale. Cette affirmation est fautive quant à l'imputabilité des trois « milles morts » (chiffres jamais étayés par une preuve ou un début de preuve), au Président Laurent GBAGBO a néanmoins, le mérite également de ressortir au grand jour une évidence que l'on tente maladroitement de nier.

Pendant la crise post-électorale le président GBAGBO, constitutionnellement déclaré élu, a dû défendre la souveraineté de la Côte d'Ivoire tout en ne cessant pas d'appeler à la raison pour régler pacifiquement ce qui n'aurait jamais du être autre chose qu'un contentieux électoral.

Dans le même temps, Monsieur Ouattara, avec l'aide de puissances étrangères et au mépris des lois internationales (embargo sur les armes, par exemple), a levé une véritable armée privée, dont il a dit prendre la tête le 17 mars 2011, par « ordonnance présidentielle » depuis l'Hôtel du Golf à Abidjan. C'est cette armée qui a commis les pires exactions, en particulier dans l'Ouest du pays où fut perpétré le massacre de Duékoué (plus de 1000 personnes assassinées en une seule journée). De même il est de notoriété publique aujourd'hui, de l'aveu même de ses soldats, que Monsieur Ouattara était l'auteur principal de la tentative de Coup d'Etat du 19 septembre 2002 qui s'est transformée en rébellion armée. Cette rébellion est à l'origine de la situation actuelle en Côte d'Ivoire et porte la responsabilité de milliers de morts, blessés et disparus, de 2002 à aujourd'hui.

Dans ces conditions la véritable place de Monsieur Ouattara est à la CPI, en lieu et place du président Laurent Gbagbo.

Plus d'un an après la rupture de l'Ordre Constitutionnel en Côte d'Ivoire par des forces étrangères, le pays est toujours dans l'instabilité politique, économique et sociale et le « régime » de Monsieur Ouattara montre ses vraies limites.

Les Droits de l'Homme sont quotidiennement bafoués, les libertés publiques menacées et les dirigeants actuels ne montrent aucun signe de bonne volonté pour amener le pays dans la voie de l'apaisement, du dialogue et de la réconciliation.

C'est tout le combat politique du président Gbagbo qui lutte depuis des décennies pour que la Côte d'Ivoire se développe dans le respect de l'ordre démocratique sans lequel aucune société ne peut prospérer.

Aujourd'hui la Côte d'Ivoire et l'Afrique ont besoin, plus que jamais, de la sagesse du président Gbagbo. C'est ce que les autorités des « grandes puissances » doivent rapidement reconnaître. L'injustice faite au Peuple ivoirien et au Président GBAGBO ne peut continuellement prospérer.

Pour le Porte-parole du Président Laurent Gbagbo, Le Ministre Lazare KOFFI KOFFI

Source: [RESISTANCE COTE D'IVOIRE ISRAEL](http://RESISTANCECOTEIVOIREISRAEL)

<http://regardscroises.ivoire-blog.com/>

[3-3 Hermann Djea et Emmanuel Akani : Audience de confirmation de charges. La mobilisation s'intensifie pour Gbagbo.](#)

Dans moins d'une quinzaine de jours, s'ouvrira l'audience de confirmation des charges contre le président Laurent Gbagbo.

Un événement qu'attendent avec beaucoup d'impatience et d'espoir les démocrates du monde entier, particulièrement les Africains et Ivoiriens de la diaspora qui s'organisent pour marquer un grand coup à La Haye.

Le président Laurent Gbagbo reste pour la grande majorité des démocrates ivoiriens et africains une figure emblématique. Depuis son transfèrement à la prison de Scheveningen au mois de novembre dernier, les mouvements de soutien surabondent et ils sont nombreux ceux qui s'appêtent à arpenter les rues de La Haye pour lui témoigner leur soutien et réclamer sa libération au moment où il sera face aux juges le 18 juin prochain.

Loin d'entamer leur détermination, les manoeuvres du duo Alassane Ouattara - Luis Moreno Ocampo pour couler celui en qui le peuple ivoirien continue de se reconnaître apparaissent aujourd'hui comme le ferment de l'engagement. C'est pourquoi, au lende main du séjour suspect du procureur de la CPI Luis Moreno Ocampo à Abidjan, ils ont décidé de mettre les bouchées doubles pour assurer une mobilisation exemplaire. Le mercure monte et à ce jour, tant en Europe qu'aux Etats-Unis ou au Canada, l'engouement est total. Sur le Vieux continent, la mobilisation s'organise principalement à partir de la France où il y a une forte concentration d'Africains et Ivoiriens déterminés à se battre jusqu'au bout pour dénoncer l'imposture de Ouattara et l'injustice faite à Laurent Gbagbo.

Les différents mouvements de résistance engagés dans le combat pour la libération du président Gbagbo rivalisent d'ardeur et tout est prétexte actuellement pour mobiliser les troupes en direction de La Haye. Ainsi, en Grande Bretagne, Belgique, Espagne, Italie, Allemagne, Pays Bas, Luxembourg, Suisse, etc. Les patriotes ivoiriens et les démocrates européens qui ont compris que Laurent Gbagbo est victime d'un complot international préparent le déplacement au Pays- Bas. Sur place, des dispositions ont été déjà prises pour assurer gîte et couvert à un grand nombre de personnes.

Des différents pays, des convois sont organisés à l'effet de soutenir celui qui fait de la défense des droits des africains et de l'Afrique son crédo. Pour ce procès que l'on pourrait qualifier d'historique au cours duquel aura lieu la confirmation ou non des charges contre Laurent Gbagbo, des T-shirts à son effigie ont été confectionnés que tous arboreront le jour de l'audience. Une idée bien originale pour envoyer un signal fort à la communauté internationale quant à la popularité de celui que Ouattara tente de présenter comme un criminel.

Pour ses compatriotes et bon nombre d'Africains et Européens, Laurent Gbagbo est un grand défenseur de l'Afrique victime de l'impérialisme des Occidentaux. Contre toute attente, depuis son arrestation consécutive aux bombardements intensifs de l'armée française sur sa résidence, puis son transfèrement à La Haye, le «Woody de Mama» est resté digne et sa cote de popularité s'est accrue à un rythme exponentiel. Du côté des avocats chargés de sa défense, avec maitre Altit en première ligne, c'est la grande sérénité à quelques jours du 18 juin.

Hermann Djea et Emmanuel Akani

<http://www.cameroonvoice.com/news/news.rcv?id=7104>

3-4 Par qui et pourquoi les assassinats politiques en Afrique ?

Pour changer le cour de l'histoire africaine ,pour maintenir l'Afrique dans la dépendance ,pour piller les richesses de l'Afrique sans être inquiéter ,pour affaiblir les États ,les institutions et organismes africains ,et pour lutter contre la montée du nationalisme africain,...les puissances impérialistes comme la France ,les États-Unis ,la Grande Bretagne,...ont toujours fait recourt aux assassinats politiques qui restent toujours impunis pour des raisons politiques sans doute .La dernière conspiration de ses puissances impérialistes a été l'assassinat du Guide libyen Kadhafi et son fils Muatassim en qui nous rendons un vibrant hommage pour avoir combattu pour défendre leur patrie. Comme bien d'autres cas, la commission des Nations Unies,la cour pénale internation(CPI),Human righth Watch,la cour international de justice(CIJ),... ne donnent aucune suite sur les circonstances de l'assassinat du guide et don fils,

aucune enquête, aucun jugement ,alors que les témoignages ,les images ,démontrent ,ces crimes sur le guide ,sa famille et les populations libyenne.

Avant ce épisode triste de l'histoire africaine il y a eu bien d'autres cas d'assassinats politiques en Afrique préparés par La CIA, ou les services secrets français. C'est ainsi que plusieurs leaders politiques africains payeront de leur vie pour avoir défendu les intérêts de leurs pays et de l'Afrique. Et aujourd'hui encore aucune justice n'a été rendu pour les familles des défunts, pour leur pays et pour l'Afrique .On se souvient encore de Mehdi Ben Barka enlevé et assassiné à Paris par deux hommes blancs le 29 Octobre 1965. Ben Barka était ce grand nationaliste marocain qui a mené une grande révolution au Maroc et en Afrique pour l'autodétermination des peuples ,il a été sauvagement assassiné par la France pour ses idées. Toujours à Paris la sud-africaine Dulcie September représentante de l'ANC en France fut assassiné le 29 Mars 1988. Amilcar Cabral président du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et Cap Vert sera aussi assassiné devant sa femme pour ses idées contre l'impérialisme le 20 Janvier 1973. Patrice Lumumba quant à lui sera exécuté le 20 Janvier 1961 par la CIA sous l'ordre du président américain Eisenhower car Lumumba constituait une grande menace pour les idées impérialistes et pour le projet d'une balkanisation du Congo qui permettra le pillage des ressources naturelles du Congo. Le jeune capitaine Thomas Sankara connaîtra aussi le même sort, assassiné pour ses idées Sankara a fait aussi de la lutte contre l'impérialisme, le néocolonialisme son cheval de bataille ce qui va lui coûter la vie. Sylvanus Olympio, président de la république du Togo sera aussi assassiné par Eyadema avec la complicité des officiers français présent sur place en 1963. Ibrahim Barré-Maïnassara, président de la république du Niger, Mohammed Boudiaf, président de la république d'Algérie, Anouar el-Sadate, président de la république d'Égypte, Murtala-Ramat Mohammed, président de la république du Nigeria, ... Tous ces présidents africains ont été assassinés pour des causes bien déterminées.

Aujourd'hui encore ces assassinats politiques des grands hommes politiques et de journalistes africains continuent sous le regard de la justice internationale qui prend toujours parti avec les commanditaires .Notons cependant que ces manœuvres politiciennes qui visent à priver l'Afrique de ses plus grands leaders et l'affaiblissement des organisations politiques et économiques de l'Afrique sont l'œuvre des puissances impérialistes mais avec la complicité de certains fils du continent qui jouent le jeu de ses puissances impérialistes pour des intérêts égoïstes. Cependant ces assassinats sont toujours restés impunis pars que quelque part il y a toujours une main française ou américaine qui est impliquée ce qui fait que l'affaire est étouffé et les assassins resteront toujours libre sans être inquiété. Et cela continuera tant que les africains n'ont pas pris conscience de cela .Hier c'était Kadhafi, demain c'est peut-être Vous ou moi ,car ces puissances impérialistes sont toujours prêtes à mettre fin à tous élan nationaliste qui chercherait des intérêts pour l'Afrique.

<http://www.jeunessafricaine.blogspot.fr/search?updated-min=2012-01-01T00:00:00-08:00&updated-max=2013-01-01T00:00:00-08:00&max-results=12>

Annexe

Déclaration du 'Front Populaire Ivoirien' à l'occasion de sa rencontre avec la délégation du Conseil de Sécurité de l'ONU.

(Abidjan 21 Mai 2012)

Le présent document est destiné à donner au Conseil de Sécurité de l'ONU la position du Front Populaire Ivoirien sur la situation qui prévaut en Côte d'Ivoire à la date ci-dessus. Il comprend trois parties consacrées l'une au constat de la discrimination que l'ONU établit entre les nations, l'autre à la dénonciation du parti pris onusien contre Laurent Gbagbo et le Front Populaire Ivoirien, et la dernière à la dictature instaurée dans notre pays depuis le 11 avril 2011. En guise de conclusion nous présentons nos conditions de sortie de crise.

1- De la discrimination des nations par l'ONU

Née au lendemain de la seconde guerre mondiale, sur les cendres de la Société des Nations (SDN), l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le préambule de sa charte datée du 26 juin 1945, affirme avec fermeté ce qui suit :

"Nous peuples de Nations Unies, sommes résolus, à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances à proclamer à

nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations grandes et petites". La Côte d'Ivoire est une petite nation africaine, ancienne colonie française devenue indépendante en 1960, qui exprime son attachement aux valeurs démocratiques reconnues à tous peuples libres notamment : le respect et la protection des libertés fondamentales tant individuelles que collectives. Mais pendant trois décennies (1960-1990) ces libertés ont été confisquées au nom d'un parti unique imposé au peuple ivoirien avec le soutien bienveillant de la France ex tutelle coloniale. Il en sera quasiment de même pendant une autre décennie (1990-2000) même avec l'avènement proclamé du retour au multipartisme.

Il est à noter qu'au cours de ces quatre longues décennies de privations de libertés et de violations permanentes des droits de l'homme, que le peuple ivoirien a endurées, avec des exécutions sommaires dans de faux complots (1963-1964), les arrestations et détentions massives, arbitraires, ni la France, ni l'Onu n'a émis la moindre protestation et encore produit la moindre résolution pour protéger le peuple de Côte d'Ivoire et exiger que la démocratie soit instituée dans ce pays.

La France et l'Onu ont bien au contraire adoubi le régime ultralibéral liberticide mis en place sous la férule de Félix Houphouët Boigny.

L'Onu ne traite donc pas les grandes et petites nations dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, et fonctionne donc avec un parti pris.

Pendant tout ce temps qu'il était sans soutien, et livré au règne sans partage du parti unique, le peuple ivoirien ne s'est pas résigné à son sort. Laurent Gbagbo historien, déjà dans le collimateur des dirigeants du parti unique, décide de fonder en 1982 le Front Populaire Ivoirien, un parti politique non libéral, mais socialiste et souverainiste, pour défendre les droits et libertés en vue d'une transition pacifique à la démocratie en Côte d'Ivoire. Au terme de trois décennies de luttes parsemées d'embûches, arrestations, et tentatives d'assassinat des démocrates, la Côte d'Ivoire se dote d'une autre Constitution et proclame la seconde République le 1^{er} Août 2000.

Laurent Gbagbo est élu au suffrage universel, Président de République de Côte d'Ivoire le 26 Octobre 2000.

2- Laurent Gbagbo et le Front Populaire Ivoirien indésirables au pouvoir par le système onusien

Laurent Gbagbo dès après sa prestation de serment, s'emploie à mettre en œuvre son projet de société en prenant des décisions destinées à donner le pouvoir au peuple ivoirien (la décentralisation, la réforme de la filière café-cacao) à promouvoir les libertés d'expression (la loi sur la dépenalisation de la presse) libertés d'association (loi sur le financement des partis politiques), etc.

Autant de décisions qui traduisent dans les faits, son attachement et celui du Front Populaire Ivoirien aux valeurs démocratiques reconnues à tous les peuples libres conformément au préambule de la Constitution du 1^{er} Août 2000.

Le régime de Laurent Gbagbo ne fonctionnera véritablement que pendant seulement vingt deux mois.

Dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002, il a été attaqué violemment à l'arme lourde par des mouvements rebelles qui visaient à renverser le régime. Bilan, trois cents gendarmes tués. Le coup d'Etat échoue et se transforme en rébellion qui s'installe dans la zone centre nord ouest du pays (CNO). Que font dès lors la France et l'ONU ?

La France qui a signé des accords militaires de défense avec la Côte d'Ivoire, refuse de les appliquer pour défendre l'intégrité territoriale du pays, sous le prétexte qu'il s'agit d'une guerre entre ivoiriens. Comment le savait-elle déjà le jour même de l'agression quand le Président de la République Laurent Gbagbo a interpellé le président de la République française Jacques Chirac sur ses engagements ?

La réponse ne se fera pas attendre. La France sous le second prétexte d'évacuer ses ressortissants à Bouaké où se sont réfugiés les rebelles en déroute, fait barrage pour qu'ils ne soient pas totalement défaits. Ce après quoi, les rebelles très lourdement armés, ont massacré les forces loyalistes pour prendre possession des casernes et occuper totalement avec l'appui de la France, les zones Centre Nord et Ouest du pays consacrant ainsi la partition de la Côte d'Ivoire.

Mais la France de la droite libérale ne s'arrête pas là. Après avoir sécurisé les rebelles sur le terrain, elle active la CEDEAO pour qu'elle demande au sommet d'accra du 29 septembre 2002 de déployer une force de maintien de la paix en Côte d'Ivoire, préparant ainsi l'entrée en scène de l'ONU.

Quatrièmement, cela parce que l'ONU lui reconnaît, le droit de faire des projets de résolutions sur la situation dans ses ex-colonies, pourtant indépendantes et souveraines en principe, la droite française convoque à Linas Marcoussis du 15 au 23 janvier 2003 la table ronde des forces politiques ivoiriennes. Réunissant ainsi autour de la même table les partis politiques y compris le FPI en même temps que les mouvements rebelles, la France les légitimait du même coup, sans avoir jamais condamné ni cette rébellion, ni l'usage des armes pour la prise du pouvoir dans un Etat démocratique en violation de la Constitution ivoirienne.

Cet accord entériné par d'abord la conférence des chefs d'Etat sur la Côte d'Ivoire qui s'est tenue à Paris, les 25 et 26 janvier 2003, sera adopté in fine par le sommet de la CEDEAO à Dakar le 31 janvier 2003, et l'Union Africaine le 03 février 2003.

Tous ces organes aux ordres, permettront ainsi au Conseil de sécurité de l'ONU d'entrer en scène par sa première déclaration sur la crise ivoirienne, la résolution 1464 adoptée à sa 4700^{ème} séance le 04 janvier 2003.

Une résolution prise six mois après le début du conflit et qui ne condamne en son point 7 que "les graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire intervenues en Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002" sans nommer encore moins condamner les mouvements rebelles qui sont l'auteur de ces graves violations.

Tout va se passer par la suite comme si la France et l'ONU découvraient subitement en Côte d'Ivoire les graves violations des droits de l'homme, dont elles se sont pourtant faites complices en les couvrant pendant 40 ans dans ce pays (1960-2000).

A partir de cette date l'ONU et ses forces armées agissant en Côte d'Ivoire (France et CEDEAO) s'étaient déjà disqualifiées par leur flagrante prise de position en faveur de la rébellion au détriment de Laurent Gbagbo et le Front Populaire Ivoirien indésirables au pouvoir par le système Onusien.

Nous disons système onusien, parce que l'ONU et ses démembrements sont des instruments au service du nouvel ordre mondial. Fondé sur le système libéral capitaliste et ne visant que la recherche d'énormes profits au détriment des peuples des petites nations, ce nouvel ordre mondial, qui fait fi des Etats et de leurs Constitutions, est fondamentalement anti souverainiste et anti démocratique.

Au total 43 résolutions seront prises par le Conseil de Sécurité de l'ONU pour installer méthodiquement, donc avec préméditation, l'ultra libéral Alassane Ouattara au pouvoir en Côte d'Ivoire.

De sa première résolution 1464 du 04 février 2003 prise dans sa prétendue volonté de la crise, à sa quarante et unième, la résolution 1980 du 28 avril 2011, où il se félicite de ce que le président de la Côte d'Ivoire qu'il a installé sous un déluge de bombes, le Conseil de Sécurité de l'ONU est resté dans la même posture. Ne s'inquiétant nullement de ce que pensait le peuple de Côte d'Ivoire agressé dans ses droits pour avoir élu un président indésirable par l'ONU et encore moins de ce qu'il est devenu après son éviction du pouvoir.

Et comme pour se dire, sa mission est accomplie en Côte d'Ivoire, installer un ultra libéral, en lieu et place du souverainiste Laurent Gbagbo, **depuis le 28 avril 2011, seulement deux résolutions ont été produites sur la situation en Côte d'Ivoire, il s'agit de celle N° 1981 du 13 mai 2011 et la résolution 2000 du 27 juillet 2011.**

Depuis ces deux dernières résolutions où il encourage le nouveau président à consolider son régime avec l'appui des forces onusiennes, de la licorne et des FRCI, **l'ONU a décrété le black out sur la descente aux enfers de tous ceux qui ont œuvré pour l'avènement de la démocratie dans notre pays ; montrant ainsi par là même que la stigmatisation de Laurent Gbagbo comme dictateur, infréquentable, mauvais perdant, n'étaient que des prétextes pour l'évincer du pouvoir.**

Le Front Populaire Ivoirien accuse le Conseil de Sécurité de l'ONU :

- 1° d'avoir pris des résolutions sur la base d'informations non fondées et donc fausses ;
- 2° d'avoir fait de multiples pressions pour contraindre le président Laurent Gbagbo à organiser des élections dans une Côte d'Ivoire non réunifiée avec le désarmement des rebelles non effectué par l'ONUCI qui avait cette mission en charge ;
- 3° d'avoir bombardé la résidence du Chef de l'Etat pour le contraindre à quitter le pouvoir, sur la base d'on ne sait quelle résolution ;
- 4° d'avoir créé par la suite une situation propice à l'assassinat par le nouveau régime, des démocrates ;
- 5° d'être à l'origine de la mise en place en Côte d'Ivoire depuis le 11 avril 2011 d'un Etat de non droit.

3- Depuis le 11 avril 2011 la dictature a été instaurée en Côte d'Ivoire

Trois volets suffiront ici à en donner la preuve. La justice des vainqueurs – l'insécurité galopante et rapprochée – le jeu démocratique dévoyé.

3-1 La justice des vainqueurs

3. 1. 1 A commencer par le président Laurent Gbagbo, de nombreux cadres et dirigeants du FPI ont été d'abord arbitrairement arrêtés et détenus, avant que la justice aux ordres d'Alassane Ouattara ne cherche les preuves, à ce jour introuvables de leurs inculpation.

3. 1. 2 La chasse aux sorcières instantanée dans une terreur sans nom a contraint de milliers de cadres du FPI et autres citoyens à protéger leurs vies en prenant le chemin de l'exil. Et le pouvoir Ouattara continue de les poursuivre par des mandats d'arrêts internationaux.

3. 1. 3 Les avoirs de nombreux citoyens et cadres du FPI gelés sans un commencement de preuves, ont conduit à la mort de nombre d'entre eux faute de moyens/ressources pour se soigner (Bohoun Bouabré, Diagou Gomont, Gnan Raymond, tous d'anciens ministres et maires, etc.)

3. 1. 4 Les Dozos qui écumant les campements, villages et villes, procèdent à des expropriations de terres pour exploiter les plantations à leur profit, et sur la base de jugements expéditifs, les propriétaires sont exécutés sommairement.

3-2 L'insécurité galopante et rapprochée

3. 2. 1 Les FRCI forces armées de Ouattara, tous issues de sa région, illettrées et s'exprimant exclusivement en Malinké leur langue maternelle, procèdent au quotidien à de nombreuses rafles de citoyens, parqués dans des camps de concentrations (Yopougon, Abobo, Koumassi), où ils sont torturés, marqués au fer comme du bétail, dans le silence assourdissant des tenants du nouveau régime.

3. 2. 2 Ces mêmes FRCI occupent de nombreux sites publics, espaces et domiciles privés dont ils se sont appropriés en toute impunité. A titre d'exemple le site des manifestations du FPI à Yopougon, est occupé depuis plusieurs mois par les FRCI qui en ont fait une caserne. Dans le même temps les forces armées nationales (gendarmes, policiers, militaires) souffrent l'humiliation, et le martyr, parce qu'exerçant sans armes leur mission régalienne.

3. 2. 3 La terreur instaurée et la répression systématique dans le sang (avec de nombreux blessés et morts d'hommes) de toutes les manifestations pacifiques organisées par le FPI (Koumassi, Bonoua, Port-Bouët, Yopougon) au mépris du respect des libertés d'associations et de manifestations.

3-3 Le jeu démocratique dévoyé

Parvenu au pouvoir par les armes et donc de façon anticonstitutionnelle, illégitime et illégal le pouvoir Ouattara est confronté depuis son avènement à un grave déficit de légitimité. Ses parrains l'ONU, la France notamment ont souhaité, pour lui donner un vernis démocratique de procéder à des élections législatives ouvertes et inclusives.

Mais tournant le dos à la résolution du 27 juillet 2011, il a organisé ces élections de façon exclusive sur la base d'un découpage électoral très favorable à son parti le RDR auquel il a réservé d'avance une soixantaine de sièges.

Résultats, un parlement monocolore anti démocratique sans opposition nous ramenant au système du parti unique.

De surcroit ces élections se sont révélées, non représentatives avec une abstention de 85% de l'électorat. Un vrai désert électoral qui signifie que la Côte d'Ivoire a besoin de se doter d'un parlement représentatif de toutes ses composantes politiques et non cette assemblée de surcroit quasiment mono-ethnique avec 60% de Malinké, ethnie de Ouattara.

3-4 La reconstruction de la paix : mesures générales

Le Front Populaire Ivoirien prenant acte de la situation qui fait de M. Alassane Ouattara président de la République de Côte d'Ivoire demande :

1- Que soit prise dans l'immédiat une mesure d'amnistie générale ;

2- La prise d'une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU exigeant la libération du Président Laurent Gbagbo, acteur incontournable du processus de réconciliation en Côte d'Ivoire ;

3- La libération de tous les prisonniers, le retour des exilés et le dégel de tous les avoirs ;

4- La réinitialisation de tout le processus c'est-à-dire du jeu démocratique à commencer par les élections présidentielles puis les législatives, les régionales et communales sur la base de dispositions consensuelles ;

5- Le désarmement préalable des ex rebelles ;

6- Le départ de la Côte d'Ivoire des forces onusiennes qui se sont révélées pendant la crise et qui continuent de se comporter comme des forces belligérantes ;

7- La levée de toutes les sanctions onusiennes ;

8- Un dialogue direct avec le pouvoir ;

Dans ce cadre le FPI fait des propositions dans deux documents dont copies ci-jointes.

Conclusion

De toute évidence la démocratie qui a servi de prétexte au changement brutal de régime s'est muée en dictature sous le régime de Ouattara au grand dam de ses parrains qui se doivent d'en tirer courageusement les leçons.

Telles sont les conditions minimales de sortie de crise du Front Populaire adressées au Conseil de Sécurité de l'ONU, qui permettent à cette institution de contribuer à la réinstauration de la démocratie, de l'Etat de droit et de la paix en Côte d'Ivoire.

Délégation du FPI :

1- NGUESSAN Amani Michel, Secrétaire Général Adjoint : 01 48 88 41

2- GNAOULE Oupoh Bruno, Secrétaire National : 06 38 42 42

<http://regardscroises.ivoire-blog.com/>